



OFFRE D'EMPLOI – Chargé de mission paysage et urbanisme durable

CADRE GÉNÉRAL

Depuis plus d'une vingtaine d'années, le Parc naturel régional de la Brenne conduit différents projets et programmes d'actions afin de sensibiliser habitants, élus et professionnels aux enjeux liés aux paysages et à l'urbanisme durable en contexte rural.

Ces actions, déployées dans le cadre de subventions régionales, nationales ou européennes, visent à développer une culture commune du paysage, tout en répondant aux objectifs portés par la Charte du Parc (2025-2040).

FINALITÉS

Dans ce contexte, le/la chargé.e de mission paysage et urbanisme durable contribue à la mise en œuvre d'une politique concertée de préservation, de valorisation et d'adaptation des paysages.

Il/elle apporte l'expertise de son domaine d'activité auprès des différents acteurs, conçoit, réalise et suit les actions associées, évalue les possibilités offertes par les évolutions réglementaires, participe à l'analyse et à l'identification des enjeux paysagers et urbanistiques du territoire.

La mission paysage et urbanisme rural durable a pour objectifs de :

- Préserver et améliorer la qualité paysagère et urbanistique du territoire (mise en valeur des paysages remarquables et quotidiens, lutte contre la banalisation paysagère, l'étalement urbain, l'artificialisation des sols...) par la mise en œuvre de la charte du Parc, des projets et Plans de paysages et leur mise en cohérence avec les outils de planification
- Apporter un appui technique interne/externe par le conseil, l'accompagnement à la mise en œuvre d'études, de projets et le bilan des actions engagées
- Assurer une veille technique, réglementaire et territoriale, évaluer les possibilités d'actions liées aux enjeux et aux évolutions identifiées
- Animer la réflexion interdisciplinaire autour de ces domaines d'activités et sensibiliser les habitants, les professionnels et les élus à une culture des paysages et de l'urbanisme rural durable, en intégrant l'enjeu du changement climatique

Cette mission s'exerce en transversalité avec les autres chargés de mission du Parc et particulièrement ceux du pôle PUCE (Paysage Urbanisme Climat Energie), pour la mise en œuvre d'actions prenant en compte les paysages et l'urbanisme durable dans la stratégie du territoire.

MISSIONS ET ACTIVITÉS CONSTITUTIVES

Pilotage et suivi des Plans de paysage

- ***Sous réserve de la sélection du dossier de candidature déposé le 15 mai :***
Pilotage, animation et suivi du futur Plan de paysage porté en Brenne : « La Brenne : des routes aux chemins, quels paysages d'itinérance pour demain ? » ; coordination entre tous les acteurs (bureau d'étude, partenaires, élus et habitants), organisation des comités de pilotage et réunions techniques, d'animations participatives et d'autres actions s'inscrivant dans le projet
- Mise en œuvre, suivi et évaluation des actions issues des deux Plans de paysage précédents sur les communautés de communes Brenne-Val de Creuse et Marche Occitane-Val d'Anglin ; appui particulier aux communes et services instructeurs pour la bonne application des OAP réalisées dans ce cadre

Animation et sensibilisation

- Coordination, co-conception et animation des classes urbanisme auprès des élèves de 6^{ème} (avec le CPIE Brenne-Berry)
- Animation de l'Observatoire photographique participatif des paysages et mobilisation des habitants dans la démarche, notamment dans le cadre du projet de Pôle expérimental pour une agriculture résiliente porté par le Parc
- Dans le cadre de ce même projet, développement d'une approche culturelle et participative pour favoriser l'implication du grand public dans les actions du pôle expérimental
- Mise en œuvre de programmes d'actions, d'animations et de formations s'appuyant sur l'expérimentation, la concertation et la co-construction avec les différents acteurs : démarches participatives d'aménagement, ateliers hors les murs, concours photos, résidences d'architecture...
- Animation de groupes de travail et d'ateliers techniques pour conduire des réflexions liées aux thématiques du paysage, de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
- Elaboration d'outils techniques et pédagogiques visant à sensibiliser les différents publics (élus, techniciens et professionnels, habitants, jeune public...)

Conseil et accompagnement technique

- Conseil paysager préalable aux communes en amont de leurs projets d'aménagement
- Accompagnement pour développer le recours aux paysagistes professionnels : suivi et aide au montage du projet, du cahier des charges, à l'analyse des offres, ...

- Animation de la charte signalétique du Parc : diffusion, appui aux collectivités et services instructeurs pour l'application de la charte, en lien avec la loi sur l'affichage publicitaire et la signalétique
- Selon l'évolution du contexte local, participation à la mise en œuvre d'une organisation technique mutualisée avec les communautés de communes du territoire, du type atelier d'urbanisme rural

Urbanisme stratégique et réglementaire

- Rédaction d'avis réglementaires pour les permis de construire ou d'aménagement en coordination avec les autres chargés de missions du Parc : projets d'énergies renouvelables, de boisements, création de lotissement ou extensions de zones d'activités, révision de documents d'urbanisme...
- Représentation du Parc dans les commissions départementales liées : CDPENAF, CDNPS...
- Accompagnement de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme des communes/communautés de communes, mise en compatibilité avec les orientations de la Charte (et du SCOT Brenne-Marche) ; suivi et remise d'avis intermédiaires et finaux en coordination avec les autres chargés de missions du Parc.
- Appui ponctuel aux communes ou professionnels pour la mise en compatibilité de leurs projets avec les documents d'urbanisme

Autres missions transversales

- Participation aux activités générales du PNR (réunions, événements, commissions...) ; Animations ponctuelles de sensibilisation au paysage : Rallye des 4èmes, Fête du vélo, Foulées du Parc...
- Assistance des autres chargés de mission du Parc pour la prise en compte des aspects paysagers et de l'urbanisme dans les dossiers qu'ils conduisent (en particulier sur les missions bocage, architecture et patrimoine).
- Participation aux échanges techniques, réunions et projets en lien avec son domaine d'activité au sein des réseaux locaux, régionaux ou nationaux : végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics dont les cours d'écoles, Commission Ecoquartiers, urbanisme favorable à la santé, mobilité, énergie, Petites Villes de Demain...
- Lien avec la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et le réseau aménagement du territoire
- Veille sur les appels à projets et financements, montage de dossiers de candidature
- Réalisation du bilan et évaluation des opérations conduites
- Encadrement éventuel de stagiaires, services civiques

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE

Autonome, le/la chargé.e de mission paysage et urbanisme durable exerce son activité sous l'autorité du directeur du Parc, en étroite collaboration avec les autres chargés de mission du PNR, les élus et de nombreux acteurs externes.

Emploi partagé entre les réunions, les rencontres des élus et partenaires, le recueil, l'analyse et la synthèse de données et plus ponctuellement le terrain.

Nécessite de la disponibilité du fait de travaux ou réunions de travail extérieurs, d'évènements ponctuels (en soirées et le weekend), sur le périmètre du PNR ou en dehors.

Permis B, voiture et goût pour la vie en milieu rural indispensables.

COMPETENCES REQUISES

Bac + 5 dans le domaine du paysage, de l'urbanisme ou de l'aménagement, avec une sensibilité à l'environnement, à l'architecture/bâti ancien et au patrimoine ; connaissance des questions énergie-climat appréciées.

Connaissances

- Maîtrise des logiciels de bureautique courants (Word, Excel, Powerpoint)
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, des acteurs, politiques et outils liés au paysage, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, dont les Parcs naturels régionaux.
- Connaissances sur les aspects réglementaires et urbanistiques (documents de planification, rapports de compatibilité, contexte législatif des actions)
- Connaissances appréciées des règles de la commande publique
- Capacité à utiliser et à alimenter des outils de gestion informatique des données (bases de données, SIG)

Savoir-faire techniques et relationnels

- Expériences dans le domaine du paysage et de l'aménagement du territoire (diagnostic, enjeux et orientations d'aménagement, conseil technique, montage de cahier des charges...)
- Synthèse, argumentation de recommandations et rédaction d'avis à l'écrit et à l'oral
- Travail en équipe pluridisciplinaire et conduite de projet
- Animation de réseaux et de groupes de travail
- Techniques de médiation, sensibilisation et communication
- Montage de dossier pour la recherche de financement

Qualités et aptitudes

- Esprit d'initiative, curiosité, disponibilité, sens des responsabilités et de l'intérêt général,
- Sens de l'autonomie, de la rigueur, de l'organisation,
- Goût du contact, aisance relationnelle, adaptabilité aux situations
- Capacités d'observation et d'analyse objective
- Capacités d'écoute et de restitution (synthèse) des idées d'un groupe
- Aptitude à la rédaction et à la présentation orale
- Ténacité, capacités de médiation, de négociation, de communication

TYPE DE CONTRAT ET RÉMUNÉRATION

CDD de 3 ans renouvelable

Salaire mensuel : suivant grille indiciaire et expérience

Calendrier de recrutement :

- **Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2025**, à la maison du Parc naturel régional de la Brenne
- **Candidatures à adresser avant le 23 juin 2025** à

Monsieur le président
Parc naturel régional de la Brenne - Le Bouchet
36300 Rosnay

Par mail à : info@parc-naturel-brenne.fr

- **Entretiens prévus** les semaines du 30/06 au 4/07 et du 15/07 au 18/07

Contact et informations : Agathe Paccaud | a.paccaud@parc-naturel-brenne.fr | 02 54 28 12 12